

Vengeance

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

eurs chambres chauffées à 20 degrés ; s'ils sortent, ils s'entourent le cou de gros cache-nez, si bien qu'ils s'enrhument en descendant l'escalier, en traversant la grande porte ; ils s'enrhument même au courant d'air qu'ils produisent en se promenant dans l'appartement.

Loin d'adopter ces pratiques, il faut habituer *prudemment* le corps à résister aux intempéries, sortir toujours, excepté par la pluie ou la brume, et avoir une bonne chaussure. Il faut en outre se garder de laisser la température dépasser dans les appartements 15° à 16° en hiver.

Quand on se sent pris, que la respiration est atteinte, que la toux vient avec les yeux injectés, larmoyants, il faut se coucher et se faire transpirer fortement en buvant du vin chaud avec du citron, des grogs au rhum, des tisanes très chaudes. Si la respiration est un peu haletante, on peut se servir de rigolot, de frictions à l'essence de térébentine, etc. Mais il faut transpirer surtout et beaucoup.

N'abusez pas des pâtes, bonbons, etc. Le rhume n'a pas son siège dans l'estomac, et les pâtes y descendent directement.

En cas de mal de gorge, certainement les pâtes se mêlent à la salive et vont, par déglutition, toucher l'arrière gorge, ce qui adoucit l'inflammation ; mais prises avec excès, elles fatiguent les voies digestives, sans avantage pour les voies respiratoires.

On reconnaît facilement qu'un rhume n'est pas dangereux à l'appétit. Si vingt-quatre heures après son commencement, la faim revient, tenez pour certain que la fièvre est partie et que le rhume se sauve avec elle.

Triste expérience.

Un journal français donne une jolie gravure représentant le laboratoire municipal de Paris, qui fonctionne sous la direction de M. Girard. Celui-ci, une lime en mains, cherche à ouvrir avec les plus grandes précautions un explosif serré dans un étou. Son secrétaire, placé à deux pas de distance, prend des notes sous la dictée du maître, tout en ayant l'air de dire : « J'aimerais autant être ailleurs. »

Les engins qui ne sont pas examinés au laboratoire municipal sont transportés jusqu'aux fortifications et ouverts dans une casemate affectée à cet usage. On les y transporte dans une voiture spéciale, capitonnée et jonchée de paille.

M. Girard, voulant se rendre compte de la force explosive de l'engin lancé par Vaillant au sein de la Chambre des députés,

l'a reconstitué exactement, soit dans ses dimensions, soit dans les matières explosives qu'il contenait. Il voulait en outre connaître le genre des blessures qu'il aurait pu faire si, au lieu d'éclater en l'air, il avait touché le sol.

Pour cette dernière expérience, il fallait nécessairement faire éclater l'engin au milieu d'êtres vivants ; mais n'espérant pas pouvoir obtenir pour cela des députés assez complaisants, il prit un certain nombre de chiens en fourrière, qu'il fit conduire dans le bois de Clamart.

Là, il les disposa à peu près comme l'étaient les députés et les ministres à la Chambre — ce qui n'était pas déjà si respectueux ; puis il alla se placer à l'écart, et fit lancer la bombe au milieu de ces innocentes bêtes.

La plupart de ces animaux furent cruellement massacrés, comme s'il était juste qu'ils subissent les conséquences de la guerre sociale !...

Les bienfaits de la bise.

On ne saurait croire combien la bise, qui est venue tout à coup, aigre et glacée, souffler avec violence sur les fêtes de l'an, a eu d'heureux effets.

Les pochards titubant au sortir du cabaret, les masques fatiguant les passants par de stupides agaceries et des délassements d'un goût douteux, sont bien vite rentrés dans le silence. Rien ne calme de telles effervescences comme 12 degrés de froid.

Les pierrots se soufflant sur les doigts, les arlequins battant la semelle, les piaillards et les tambourineurs, tout ce monde est rentré dans sa coquille comme par enchantement !

Les masques ont bien vite repris leurs vêtements chauds, nombre de désœuvrés sont retournés au coin du feu, et l'ouvrier en liesse a repris sa besogne. De là, le silence dans la rue, de folles dépenses évitées chez plusieurs, à la grande satisfaction des épouses, des mères et des petits enfants ; tout autant de bonnes choses qui n'auraient point eu lieu si une température plus douce eût invité à la flânerie.

Tics de la parole. — Si l'on n'y fait constamment attention, on prend facilement l'habitude d'un mot ou d'une locution qu'on répète inconsciemment. Vous rencontrez tous les jours des gens qui ne peuvent pas, dans la conversation, commencer une phrase sans dire : *parfaitement*, ou la continuer sans dire : *n'est-ce pas*, ou alors. D'autres répètent à chaque instant : *absolument pas !* Ce sont là des habitudes dont il faut s'efforcer de s'affranchir.

Vengeance.

Un locataire parisien, furieux de recevoir congé de son propriétaire, plaçait au balcon de son appartement cette gigantesque pancarte :

APARTEMENT TRÈS HUMIDE
à louer.

N. - B. Les cheminées fument.

Le propriétaire, hors de lui, envoya deux ouvriers avec une échelle, pour tenter l'assaut du balcon et enlever l'affiche accusatrice. Mais le locataire montait la garde, le revolver au poing, et il fallut patienter jusqu'à la nuit. Ce locataire prétend qu'il agit dans l'intérêt de ses successeurs et qu'il peut bien exagérer un peu les défauts, alors que le propriétaire exagère davantage les qualités.

Le choix d'une femme.

Dernièrement, un journaliste adresse cette réflexion piquante aux jeunes gens :

« Quand une jeune fille vous plaît, avant de la demander en mariage, faites votre possible pour la surprendre à la cuisine, ce qui sera d'un bon augure déjà ; et si elle ne s'excuse pas, si elle n'est pas honteuse d'être surprise à de vulgaires travaux, soyez assuré qu'elle possède un jugement sain.

» Arrangez-vous pour assister à une sortie qu'elle fera un jour de mauvais temps : si elle s'enveloppe soigneusement d'un *waterproof*, si elle se coiffe d'un chapeau de la saison passée, cette femme ne vous ruinera pas en robes, ni en chapeaux.

» Si vous la voyez arranger sans affectation des fleurs dans un vase, redresser le faux pli d'un rideau, disposer les sièges et les meubles d'une façon commode et gracieuse, cette femme aime l'intérieur, ne courra pas les bals et fêtes, sera la gardienne du foyer. Epousez, mon cher, épousez cette femme-là les yeux fermés si vous la rencontrez. »

Le Calendrier républicain.

Il y a cent ans que la Convention nationale établit le calendrier républicain sur la proposition du dramaturge Fabre d'Eglantine, député de Paris.

On sait que l'année républicaine commençait le 22 septembre, à l'équinoxe d'automne, et que chaque mois se composait de trente jours.

Du 22 septembre au 21 octobre, le mois s'appelait Vendémiaire (mois des vendanges) ; du 22 octobre au 20 novembre, Brumaire (mois des brumes) ; du 21 novembre au 20 décembre, Frimaire (mois des frimas) ; du 21 décem-